
SITE NATURA 2000 FR1100802 « PELOUSES CALCAIRES DU GATINAIS »

Rapport d'activité pour l'animation du site en 2014

Décembre 2014



© Morizot Jean-Pierre



Natur Essonne



Sommaire

I.	Préambule	5
1.1.	Le document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	5
1.2.	L'animation en 2014.....	6
a.	Les acteurs et le COPIL.....	6
b.	Eléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2014	7
1.3.	Rappels des enjeux et objectifs du Docob	7
a.	Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais.....	7
b.	Les objectifs de développement durable	8
c.	Les actions de gestion.....	9
1.4.	Missions de la structure animatrice	9
II.	Gestion des habitats et des espèces	10
2.1.	Animation des contrats Natura 2000	10
a.	Bilan des contrats révolus.....	10
b.	Bilan des contrats en cours en 2014	11
c.	Projet de contrat.....	15
d.	Conclusion sur les contrats Natura 2000	15
2.2.	Les chantiers d'entretien et/ou de restauration	16
a.	Les chantiers « organismes de formation »	16
b.	Les chantiers nature « bénévoles »	19
2.3.	Animation des MAEt.....	22
2.4.	Animation de la charte Natura 2000.....	22
2.5.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	22
2.6.	Animation foncière	22
III.	Evaluation des incidences de projets.....	23
IV.	Suivis scientifiques et techniques.....	24
4.1.	Veille écologique	24
4.2.	Suivis scientifiques	24
a.	Evaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	24
b.	Suivi des reptiles.....	25
c.	Perspectives	25
V.	Information, communication, sensibilisation	25

5.1.	Création/mise à jour d'outils de communication, media.....	25
5.2.	Prises de contacts avec des partenaires potentiels	26
5.3.	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	27
5.4.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	28
5.5.	Communication / Animation auprès des scolaires	28
5.6.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	28
VI.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	29
VII.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	29
7.1.	Organisation de la gouvernance du site	29
a.	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....	29
b.	Animation de groupes de travail.....	30
c.	Réunions ou rencontres avec les services de l'état.....	30
7.2.	Gestion administrative et financière	30
7.3.	Compléments ou mise à jour du Docob.....	31
7.4.	Elaboration de la charte	31
7.5.	Autres actions	31
VIII.	Synthèse.....	32
IX.	Annexes.....	33
	Annexe 1. Les différents indicateurs.	34
	Annexe 2. Le panneau de présentation du site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais posé dans le cadre d'un contrat.	37
	Annexe 3. Exemple d'un compte-rendu des chantiers nature « organismes de formation et bénévoles » 2014.	38
	Annexe 4. Article paru dans la République du Centre suite au chantier nature organisé avec l'école TECOMAH.....	43
	Annexe 5. Projet de la lettre d'information n°9 (dépliant 3 volets).	44

Liste des tableaux

Tableau 1. Code, nom, commune et surface (en ha) des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.....	5
Tableau 2. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2014.....	7
Tableau 3. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000....	8
Tableau 4. Les actions de gestion identifiées dans le Docob pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».....	9
Tableau 5. Résumé des trois contrats terminés.....	10
Tableau 6. Bilan des informations relatives au contrat n°4.....	11
Tableau 7. Bilan des informations relatives au contrat n°5.....	12
Tableau 8. Bilan des informations relatives au contrat n°6.....	14

Liste des figures

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.....	5
Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.....	6
Figure 3. Localisation de la pose des panneaux et barrières dans le cadre du contrat n°6.....	14
Figure 4. Le gyrobroyeur-exportateur.....	15
Figure 5. Photographie d'une barrière et d'un panneau posés dans le cadre du contrat Natura 2000 n°6.....	15
Figure 6. Localisation des actions de gestion dans le cadre du chantier nature (16/01/2014)..	17
Figure 7. Cartographie du déroulement des travaux du projet de coupe de Pins.....	23
Figure 8. Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	25
Figure 9. Répartition des différentes phases d'animation en 2014.....	32

I. Préambule

1.1. Le document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le Docob du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais (n° FR1100802) a été validé le 30 octobre 2006. Le site est classé Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore. Ce site est situé au sud-est du département de l'Essonne, en Ile-de-France (Fig. 1). D'une surface totale de 308 ha, il est localisé sur les communes de Champmotteux (49,64 ha), Gironville-sur-Essonne (139, 7 ha), Maisse (41,60 ha), Puiset-le-Marais (7,09 ha) et Valpuiseaux (71,1 ha).

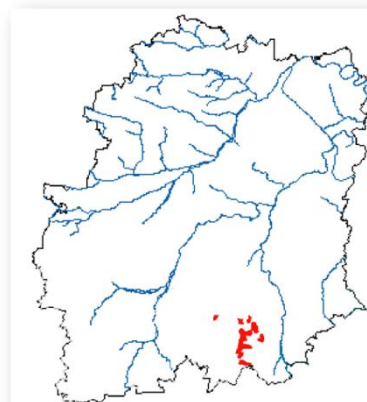


Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.

Le contour approximatif du site a été communiqué à la Commission Européenne en 1998. Il comprend 11 secteurs dénommés de A à J (Tab. 1).

Tableau 1. Code, nom, commune et surface (en ha) des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Code du secteur	Nom du secteur	Commune	Surface cadastrale (en ha)
A	L'Eglise	Valpuiseaux	19,17
B	Le Chemin blanc	Valpuiseaux	11,93
C	La Rente	Valpuiseaux	39,45
D	La Vallée aux Morts	Gironville-sur-Essonne	9,42
E	Les Mares	Maisse et Gironville-sur-Essonne	41,60
F	Les Rochettes	Gironville-sur-Essonne	44,39
G	Les Chesneaux et la Justice	Gironville-sur-Essonne	23,83
HN	Les Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	62,11
HS	Le Val Pavat et la Haye Thibaut	Champmotteux	26,19
I	La Roche et Le Change	Champmotteux	23,45
J	La Petite Vallée	Puiselet-le-Marais	7,09
Total			308,63

L'ensemble des secteurs du site Natura 2000 sont représentés sur la Figure 2.

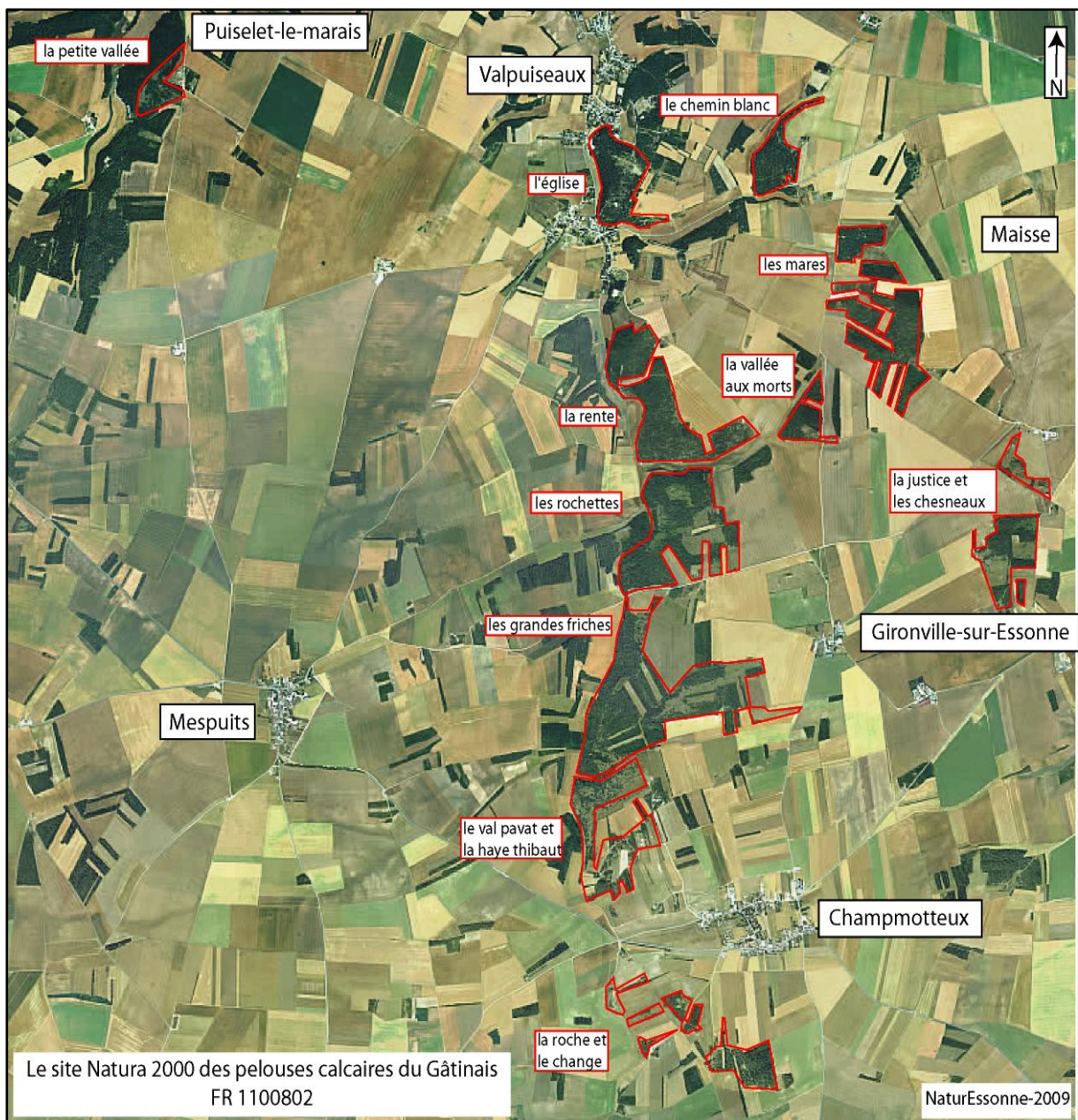


Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

1.2. L'animation en 2014

a. Les acteurs et le COPIL

Le président du COPIL est le sous-préfet de la préfecture d'Etampes, Mr **Ghyslain CHATEL**. La structure porteuse est la **DRIEE Ile-de-France**, et la structure animatrice est l'association **NaturEssonne**, structure animatrice du site depuis 2006. Une chargée de missions est chargée d'animer le DOCOB du site.

Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe de Gestion Conservatoire) composé de membres du CA de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux chargées de missions.

NaturEssonne *NaturEssonne*
Clair village
10, place Beaumarchais
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
Tél : 01.69.45.54.47
Fax : 09.59.96.54.47

b. Eléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2014

Le tableau 2 dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du Docob pour l'année 2014. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du Docob représente un mi-temps de chargé de missions. En effet, plusieurs autres missions indépendantes au réseau Natura 2000 sont confiées à la chargée de missions.

Tableau 2. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2014.

Nature de l'indicateur	Bilan (nombre total)
Kilomètres parcourus	3876
Réunions, sorties, Rendez-vous	58
Jours de terrain	37
Courriers	11
Mails envoyés	554
Appels téléphoniques	124

1.3. Rappels des enjeux et objectifs du Docob

a. Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais

Les **pelouses calcaires** sont des formations herbacées rases se développant dans des endroits chauds et secs sur sols superficiels et filtrants. Déjà peu répandus à l'origine, ces milieux sont **en forte régression**. Sans gestion, ils suivent leur dynamique naturelle et tendent vers le boisement. Par ailleurs, ces habitats sont **menacés** de dégradation et de destruction d'origine anthropique (dépôts de déchets, places de feux, circulation de quads et de motos, piétinements en masse, etc...). Lorsque la terre est mise à nu, ce milieu très fragile met de nombreuses années à se reconstituer, avec des habitats d'intérêt européen dégradés parfois de manière irréversible. Les pelouses calcaires du Gâtinais constituent donc un milieu à forte valeur patrimoniale et paysagère.

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais compte 3 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires, et une espèce d'insecte d'intérêt communautaire (Tab. 3).

Tableau 3. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom de l'habitat ou de l'espèce
Habitats	6120	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210	Pelouses calcaires sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5130	Formation à Genévrier sur landes ou pelouses Calcaires
Espèce	1078	Ecaille chinée

b. Les objectifs de développement durable

- **Conserver** les pelouses ouvertes
- **Restaurer** les pelouses dégradées considérées comme restaurables
- **Préserver** les secteurs (incluant leurs zones ouvertes et boisées) qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine.

c. Les actions de gestion

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le Docob (Tab. 4).

Tableau 4. Les actions de gestion identifiées dans le Docob pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».

Fiche action	Action	Description
Restauration des habitats	1	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
	2	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircie de pré-bois
	3	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitation de chablis et volis
Entretien des habitats	4	Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
	5	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	6	Chantier d'entretien des milieux ouverts : gyrobroyage ou débroussaillage léger
	7	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
Préservation du territoire	8	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
	9	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du Docob. Le présent document constitue le rapport bilan de l'animation du site pour l'année 2014 (8ème année d'animation).

II. Gestion des habitats et des espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 consiste à rechercher et démarcher dans un premier temps des bénéficiaires potentiels. Ensuite, il est nécessaire de rechercher des propriétaires ou/et des prestataires pour la réalisation des actions de gestion. Et pour finir, il est important d'entretenir les contacts engagés avec les propriétaires.

a. *Bilan des contrats révolus*

Trois contrats sont actuellement terminés (Tab. 5).

Tableau 5. Résumé des trois contrats terminés.

Contrats	Contrat n°1 2006 - 2010 91 NA 06 003	Contrat n°2 2006 - 2010 91 NA 06 002	Contrat n°3 2008 – 2012 91 NA 07 0001
Bénéficiaires	Pro Natura Ile-de-France.	Pro Natura Ile-de-France.	Pro Natura Ile-de-France.
Propriétaires	CREN (Pro Natura IDF).	CREN (Pro Natura IDF).	CREN (Pro Natura IDF) et 3 propriétaires privés
Montant total	2 172,44 €	9 963,44 €	7 834,40 €
Date de signature	15 décembre 2006	15 décembre 2006	6 décembre 2007
Actions prévues	Restauration et entretien du secteur du Change et de la Roche (Champmotteux) : - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	Restauration et entretien du secteur sud de la Haye Thibaut (Champmotteux) : - Coupe ou broyage de restauration de fourrés arbustifs et d'ourlets - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	Restauration et entretien du secteur des Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonnes) : - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.
Habitat / Espèce concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface ou nb	1.1 ha	3.43 ha	4.38 ha
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R	Action 2 - A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R
Avancement	A pris fin en décembre 2010.	A pris fin en décembre 2010.	Réalisation de la dernière action durant l'hiver 2011-2012, et clôture du contrat.

b. Bilan des contrats en cours en 2014

Concernant les contrats 4 à 6, la chargée de missions est responsable de la mise en œuvre et du suivi du contrat signé, c'est pourquoi des échanges réguliers avec le propriétaire sont effectués. Elle effectue également une assistance et un suivi technique au propriétaire et au prestataire pour la réalisation des travaux.

Contrat n°4 (Tableau 6)

Tableau 6. Bilan des informations relatives au contrat n°4.

Contrat	N° 32311D091000002	Contrat n°4	2011 - 2015
Bénéficiaire	SCEA DU PARC		
Propriétaire	SCEA DU PARC		
Montant total	5 250,00 €		
Date signature	07/06/2011		
Actions prévues	Restauration et entretien du secteur des Rochettes et des Grandes Friches-Est (Gironville-sur-Essonne) - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	4.7 ha		
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R		
Avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année 1 (2011-2012) - <u>Rochettes</u> = Broyage de 2 zones (0.7 et 0.3 ha). - <u>Grandes Friches</u> = Broyage d'une zone (1.05ha). Travaux effectués entre le 30 novembre 2011 et le 17 février 2012. ▪ Année 2 (2012) : pas de travaux prévus, reprise des actions en 2013. ▪ Année 3 (2013-2014) - <u>Rochettes</u> = Broyage de deux zones (0.3 et 0.3 ha). - <u>Grandes Friches</u> = Broyage d'une zone (1.05 ha). Les travaux ont débuté en décembre. ▪ Année 4 (2014-2015 : dernier hiver de gestion) - <u>Rochettes</u> = Broyage de deux zones (0.3 et 0.7 ha). 		

Contrat n°5 (Tableau 7)

Tableau 7. Bilan des informations relatives au contrat n°5.

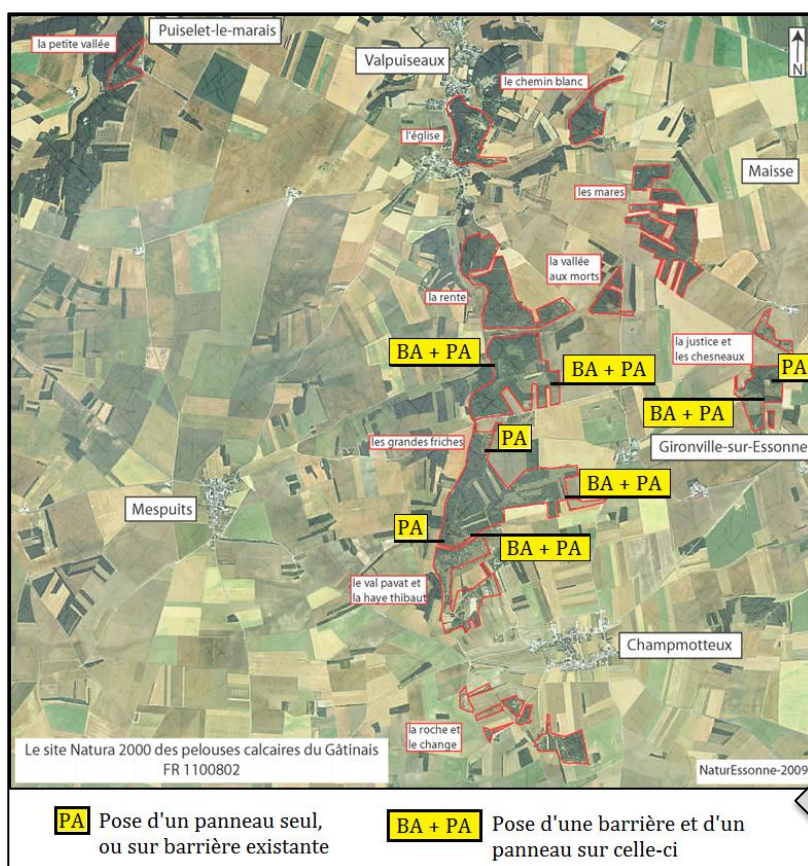
Contrat	N°32312D091000001	Contrat n°5	2012 - 2016
Bénéficiaire	SCEA DU PARC		
Propriétaires	SCEA DU PARC 3 propriétaires privés dont le CREN ProNatura IDF		
Montant total	14 093.66 € <i>Remarque</i> : pour atteindre une gestion optimale, le prestataire s'est muni d'une machine spécialisée : un gyrobroyeur-exportateur d'une valeur de 13 156 euros TTC.		
Date signature	28/06/2012		
Actions prévues	Restauration et entretien des secteurs : Rochettes, Grandes Friches Est et Ouest, Chesneaux, Vallée aux morts et Val Pavat (Gironville-sur-Essonne, Champmotteux) - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes, avec exportation.		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	Surface totale gérée cumulée = 18.7 ha (surface totale gérée = 14,2 ha).		
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R		
Avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année 1 (2012-2013) : Suite à des délais de commande du gyrobroyeur-exportateur, les premiers travaux ont débuté à la mi-janvier 2013. - <i>Rochettes</i> = 2 passages successifs sur une zone : broyeur forestier puis broyeur-exportateur (0.9 ha) + 1 passage en bandes : broyeur-exportateur (2.2ha → la moitié de la zone, le reste sera réalisé l'année suivante) - <i>Grandes Friches Ouest</i> = sur une zone : 2 passages successifs : broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.6ha. - <i>Chesneaux</i> = sur une zone : 2 passages successifs broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.7ha + sur une autre zone : 1 passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha. 		

- **Année 2 (2013-2014) :** Les travaux ont débuté en décembre.
 - Rochettes = 2^{ème} passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.2ha. + une autre zone : 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (non réalisé sur la totalité en raison des conditions météorologiques).
 - Chesneaux = 2^{ème} passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha.
 - Vallée aux morts = 1 passage broyeur-exportateur sur 0.4ha.
 - Grandes Friches Est = 1 passage broyeur-exportateur sur 1.7ha.
 - Grandes Friches Ouest = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha (initialement prévu en 2012).
- **Année 3 (2014-2015 → dernières actions de gestion) :**
 - Rochettes = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 0,9ha + 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (prévu en 2013).
 - Chesneaux = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 0,7ha.
 - Grandes Friches Est = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 1,7ha
 - Grandes Friches Ouest = 2^{ème} passage broyeur-exportateur sur 1ha.
 - Val Pavat et la Haie Thibaut = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha.

Contrat n°6 (Tableau 8)

Tableau 8. Bilan des informations relatives au contrat n°6.

Contrat	OSIRIS : 323.13.D.091.000002	Contrat n°6	2013 - 2017
Bénéficiaire	SCEA DU PARC - Mr Dequeant		
Propriétaires	SCEA DU PARC + PRO NATURA IDF		
Montant total	2858.44 € TTC		
Date signature	17/04/2013		
Actions prévues	Pose de panneaux et barrières		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	6 barrières et 8 panneaux		
Mesures du Docob liées	Action 8 – A.323.24.P. Action 9 – A.323.26.P.		
Avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année 1 (2013) : Période d'intervention = hiver 2013-2014. - Pose des barrières (5) et des panneaux (5) sur celles-ci. Une barrière n'a pas été installée cette année, sa localisation sera déterminée ultérieurement en fonction des besoins. - Pose de panneaux seuls ou sur une barrière déjà existante (3). 		



La pose de panneaux de présentation du site Natura 2000 vise à informer le public et limiter ainsi son impact (Annexe 2). De même, les barrières ont pour objectif de limiter l'accès au site notamment les véhicules à moteur. La localisation de la pose des panneaux et barrières est visible sur la figure 3.

Figure 3. Localisation de la pose des panneaux et barrières dans le cadre du contrat n°6.

c. Projet de contrat

Afin d'entretenir une pelouse située sur le sous-site des Grandes Friches, il a été proposé au propriétaire (PRO NATURA IDF) de mettre en place du pâturage ovin dans le cadre d'un contrat. Celui-ci étant favorable à ce projet, un prestataire a été contacté (Eric Sil, éleveur basé à Valpuseaux). Le projet a été présenté sur le site au propriétaire et au prestataire. Le coût du projet est estimé à environ 2500 euros TTC/an.

Le propriétaire concerné par les trois contrats en cours, souhaite se réengager dans le cadre d'un contrat de type « fauche mécanique avec exportation ». Le coût du projet sera évalué début 2015.

Par ailleurs, trois propriétaires ayant des parcelles sur la commune de Champmotteux ont été contactés puis rencontrés pour leur présenter la démarche Natura 2000. Ceux-ci sont potentiellement intéressés par la contractualisation et une rencontre en 2015 permettra d'étudier plus concrètement les possibilités de gestion via les contrats Natura 2000.

d. Conclusion sur les contrats Natura 2000

Les résultats obtenus via les derniers contrats sont très satisfaisants. En effet, le passage du gyrobroyeur-exportateur permet de limiter la colonisation des milieux ouverts par des espèces ligneuses et de contrôler le développement des graminées, tout en n'enrichissant pas le sol (Fig. 4).



Figure 4. Le gyrobroyeur-exportateur.



Figure 5. Photographie d'une barrière et d'un panneau posés dans le cadre du contrat Natura 2000 n°6.

De plus, il s'avère que la pose des barrières et des panneaux informatifs a un réel impact sur la fréquentation des parcelles concernées (Fig. 5). En effet, plusieurs personnes ont été observées en train de lire le panneau pour finalement faire demi-tour.

Cependant c'est une chance d'avoir un propriétaire aussi motivé pour conserver les pelouses calcaires. En réalité, il est difficile de mettre en place ces contrats car peu de propriétaires sont prêts à s'engager et à avancer une somme d'argent pour la réalisation des travaux. Face à cette difficulté et la nécessité d'entretenir et/ou de restaurer ces milieux au vue des enjeux écologiques du site, une alternative est proposée aux autres propriétaires des parcelles présentes sur le site Natura 2000. En effet, des chantiers d'entretien et/ou de restauration sont organisés soit avec des adhérents bénévoles de l'association NaturEssonne, soit avec des étudiants dans le cadre de leur formation.

Les chantiers nature permettent également de faire de la sensibilisation et de la communication (articles dans le journal) sur l'importance de préserver les pelouses calcaires.

2.2. Les chantiers d'entretien et/ou de restauration

Au total, 3 chantiers « organismes de formation » et 5 chantiers « bénévoles » ont été organisés durant l'année 2014.

a. Les chantiers « organismes de formation »

Des chantiers sont réalisés avec les élèves du **lycée privé Saint-Nicolas d'Igny**, dans le cadre d'une convention de partenariat établie entre NaturEssonne et le lycée depuis 2010. Ce partenariat a pour objectif (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle, (ii) d'associer le lycée à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités du lycée permettent de mener.

Depuis 2014, un nouveau partenariat a été établi avec l'**école TECOMAH située à Jouy-en-Josas**, avec les mêmes objectifs.

▪ **Les chantiers « organismes de formation » réalisés en 2014 :**

Chantier 1	
<i>Date</i>	16 janvier 2014
<i>Commune</i>	Gironville-sur-Essonne
<i>Lieu-dit</i>	Les Grandes Fiches
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Surface du chantier</i>	0,5ha maximum
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2
<i>Intervenants</i>	Lycée Saint-Nicolas

Objectifs chantier 1 : les actions réalisées dans le cadre de ce chantier avaient pour but de limiter le développement des ligneux sur la pelouse, notamment les Pins sylvestres et les chênes. La pelouse présente sur le sous-site est entretenue avec un gyrobroyeur-exportateur (contrat n°5), et le chantier avait également pour objectif de faciliter le passage de l'engin (le gyrobroyeur ne peut couper que des végétaux d'un diamètre inférieur à 8 centimètres). Des actions de débroussaillage ont donc été effectuées sur certaines portions de la zone.

Sur la zone 1 (Fig. 6), de nombreux Pins sylvestres ont été coupés et la zone a été débroussaillée (cette zone avait fait l'objet d'un premier chantier en décembre 2013).

Sur la zone 2 (Fig. 6), une éclaircie a été effectuée dans la zone boisée et la zone a été complètement débroussaillée en sous-bois.

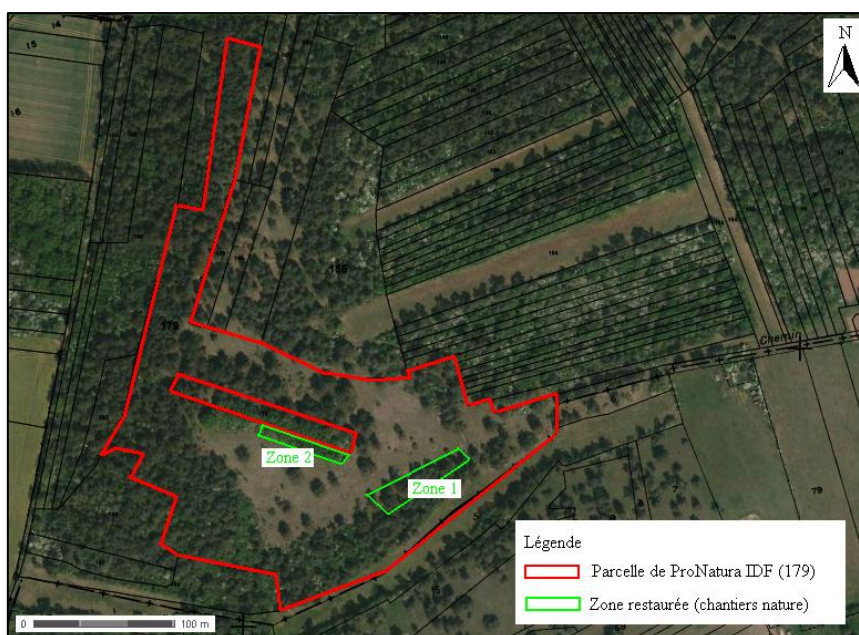


Figure 6. Localisation des actions de gestion dans le cadre du chantier nature (16/01/2014).

Bilan photographique : avant/après

▪ *Zone 1 :*



▪ *Zone 2 :*



Chantier 2	
<i>Date</i>	21 octobre 2014
<i>Commune</i>	Champmotteux
<i>Lieu-dit</i>	La Haye Thibaut
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Surface du chantier</i>	0,5ha maximum
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2
<i>Intervenants</i>	Ecole TECOMAH

Objectifs chantier 2 : les objectifs et le bilan des actions réalisées dans le cadre du chantier 2 sont présentés dans le compte-rendu en annexe 3. Une journaliste a été contactée pour valoriser les actions menées lors de ce chantier (Annexe 4). Ce chantier a été suivi de deux chantiers bénévoles pour terminer le travail.

Chantier 3	
<i>Date</i>	18 décembre 2014
<i>Commune</i>	Champmotteux
<i>Lieu-dit</i>	La Haye Thibaut
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Surface du chantier</i>	0,5ha maximum
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2
<i>Intervenants</i>	Lycée Saint-Nicolas

Objectifs chantier 3 : ce chantier avait pour but d'ouvrir et d'entretenir certaines zones via des coupes de pins et du débroussaillage. Ces actions ont également permis de faciliter le passage du gyrobroyeur-exportateur.

Un chantier bénévole sera organisé le 8 janvier 2015 pour terminer le travail.

b. Les chantiers nature « bénévoles »

Ces chantiers ont pour objectif d'intégrer et de sensibiliser les adhérents de l'association NaturEssonne dans la restauration et la préservation de milieux naturels.

▪ **Les chantiers nature « bénévoles » réalisés en 2014 :**

Chantier 1	
<i>Date</i>	20 février 2014
<i>Commune</i>	Gironville-sur-Essonne
<i>Lieu-dit</i>	Les Grandes Friches
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Nombre de bénévoles</i>	8
<i>Surface</i>	0,5ha (max)
<i>Actions du DOCOB</i>	2 & 4

Objectifs chantier 1 : ce chantier a permis de continuer à ouvrir la zone 2 sur laquelle les lycéens ont commencé à travailler lors du chantier 1 (coupe et débroussaillage des ligneux). Les débris végétaux laissés sur place lors des « chantiers lycée » ont été ramassés pour éviter un enrichissement du sol.

Chantier 2	
<i>Date</i>	23 octobre 2014
<i>Commune</i>	Gironville-sur-Essonne
<i>Lieu-dit</i>	Les Grandes Friches
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Nombre de bénévoles</i>	5
<i>Surface</i>	0,5ha (max)
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2

Objectifs chantier 2 : ce chantier est particulier car il visait à préparer des travaux de plus grande ampleur. Réalisées en nombre restreint, des actions de coupes et débroussaillage ont permis de délimiter la parcelle du propriétaire. Ces actions ont pour objectif final de permettre une vente des pins sylvestres (exploitation par Gâtinais Bois Energie, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)). La parcelle ainsi délimitée facilitera l'opération de coupe et d'extraction des pins par le PNR. Ces actions seront également utiles si le projet d'écopâturage aboutit.

Chantier 3	
<i>Date</i>	30 octobre 2014
<i>Commune</i>	Champmotteux
<i>Lieu-dit</i>	La Haye Thibaut
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Nombre de bénévoles</i>	5
<i>Surface</i>	0,5ha (max)
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2

Objectifs chantier 3 : ce chantier a permis de terminer le travail du chantier nature réalisé avec l'école TECOMAH le 21 octobre (Annexes 3 et 4).

Chantier 4	
<i>Date</i>	20 novembre 2014
<i>Commune</i>	Champmotteux
<i>Lieu-dit</i>	La Haye Thibaut
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Nombre de bénévoles</i>	6
<i>Surface</i>	0,5ha (max)
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2

Objectifs chantier 4 : les objectifs étaient les mêmes que le chantier 3 (Annexe 3).

Chantier 5	
<i>Date</i>	11 décembre 2014
<i>Commune</i>	Gironville-sur-Essonnes
<i>Lieu-dit</i>	Les Grandes Fiches
<i>Propriétaire</i>	ProNatura IDF
<i>Nombre de bénévoles</i>	4
<i>Surface</i>	0,5ha (max)
<i>Actions du DOCOB</i>	1 & 2

Objectifs chantier 5 : ce chantier a permis de terminer le travail commencé durant le chantier 2 (délimitation de la parcelle PRO NATURA IDF).

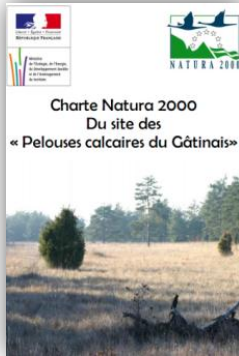
2.3. Animation des MAEt

Aucune animation de MAEt en 2014.

2.4. Animation de la charte Natura 2000

En 2014, environ 10 heures ont été consacrées à l'animation de la charte Natura 2000.

Au total, 5 propriétaires ont été démarchés pour signer la charte Natura 2000 (contactés par téléphone puis rencontrés). Seule la commune de Champmotteux et un propriétaire semblent intéressés pour signer la charte (un nouveau point sera fait en 2015). Les 3 autres propriétaires n'ont pas été intéressés pour le moment. Les propriétaires possédant des parcelles boisées bénéficient déjà d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, ils ne voulaient donc pas s'engager dans des démarches administratives pour les petites surfaces en pelouses. Cependant ils ont donné libre accès à leurs parcelles à la structure animatrice dans le cadre des suivis scientifiques.



2.5. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Aucun autre outil financier n'a été utilisé pour l'animation du site Natura 2000 en 2014.

2.6. Animation foncière

Suite à la mise en vente de nombreuses parcelles sur le site, des recherches ont été effectuées pour définir les parcelles ayant les plus forts enjeux écologiques. Une réunion a ensuite été organisée le 1^{er} mars avec Gilles Naudet, secrétaire bénévole de PRO NATURA IDF et quelques membres du CA de NaturEssonne, pour définir les parcelles à prioriser pour achat. Puis une réunion a été organisée le 10 mars avec PRO NATURA IDF, un représentant de la SAFER et Jean-Yves Dequeant pour discuter de l'achat de parcelles et expliquer l'intérêt pour l'association PRO NATURA IDF d'acquérir certaines parcelles.

Il s'est avéré au final qu'aucune parcelle n'a été attribuée à PRO NATURA IDF.

III. Evaluation des incidences de projets

En 2014, un projet a été soumis à évaluation d'incidences. Ce projet initié par PRO NATURA IDF, correspond à une coupe d'arbres (Pins) sur l'ensemble d'une parcelle lui appartenant afin de limiter les semis sur la pelouse qui tend à se refermer. Ce projet va donc dans le sens des objectifs du DOCOB puisqu'il vise à maintenir les habitats d'intérêt communautaire présents sur la parcelle mais nécessitait tout de même une évaluation d'incidences.

La parcelle concernée est située sur la commune de Gironville-sur-Essonne, sur le sous-site des Grandes Friches Ouest (parcelle 179 section M). Les Pins seront vendus au Parc Naturel Régional du Gâtinais pour exploitation (Gâtinais Bois Energie, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)). Un plan de réalisation des travaux a été soumis au porteur de projet en concertation avec un botaniste connaissant très bien la parcelle concernée, Alain Fontaine (Fig. 7).

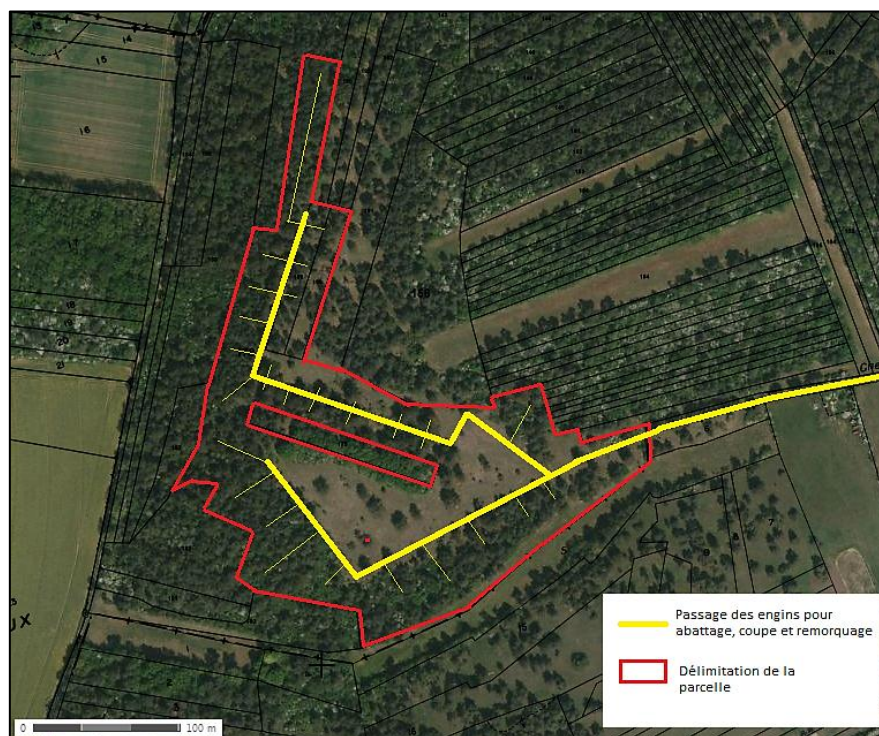


Figure 7. Cartographie du déroulement des travaux du projet de coupe de Pins.

IV. Suivis scientifiques et techniques

4.1. Veille écologique

Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de :

- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
- Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2014, plus d'une trentaine de visites ont été effectuées sur l'ensemble des sous-sites. Au cours de ces visites plusieurs problèmes ont été rapportés aux services de l'état (rave-party, passage des quads et motos, débordement des cultures, événements festifs, dépôts de déchets,...).

4.2. Suivis scientifiques

a. Evaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Depuis 2006, un relevé phyto-sociologique était réalisé dans 7 placettes sur des pelouses ouvertes présentes sur 4 sous-sites. Cependant, la localisation et la taille des placettes n'étaient plus adaptées (la taille étant insuffisante pour certaines, entraînant un biais au niveau de l'effet de lisière).

C'est pourquoi un nouveau protocole de suivi est en cours de rédaction, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et la DRIEE. Ce nouveau protocole, sera alors commun aux deux sites Natura 2000 animés par l'association (sites Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais et de la haute Vallée de la Juine). Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Ce protocole a été testé avec le soutien du CBNBP puis en autonomie afin de l'améliorer. Ce nouveau protocole répond parfaitement aux attentes des chargées de missions qui réaliseront ce suivi. En effet, il est peu chronophage et ne nécessite pas des connaissances approfondies en botanique. C'est un outil très intéressant qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

b. Suivi des reptiles

Pour la première fois sur le site, un suivi « reptiles » a été mis en place. En utilisant le protocole POP Reptile, deux transects (soit 8 plaques) ont été effectués sur deux sous-sites (les Grandes Fiches et les Rochettes). Les résultats du suivi ont permis d'identifier 3 espèces : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) (Fig. 8).



Figure 8. Coronelle lisse *Coronella austriaca*.

c. Perspectives

En parallèle du suivi des habitats, il serait particulièrement intéressant de réaliser un suivi des lépidoptères et des orthoptères. Cependant ce travail demande du temps, une réflexion devra être menée afin d'étudier la faisabilité de l'ensemble des suivis.

V. Information, communication, sensibilisation

5.1. Création/mise à jour d'outils de communication, media

- Fin 2011, un **site internet** dédié spécifiquement aux sites Natura 2000 fut créé. Il est aujourd'hui régulièrement mis à jour afin de permettre aux propriétaires et aux acteurs locaux de suivre les actualités du site, de trouver des informations sur les pelouses calcaires pour comprendre les



enjeux du site et la démarche Natura 2000. Ils peuvent également accéder aux documents officiels comme le Docob. Ce site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr>. Celui-ci est également accessible au grand public pour la recherche d'informations sur Natura 2000 en Essonne ou sur les pelouses calcaires.

- Un nouvel outil informatique en ligne pour suivre les Docobs a été créé par l'ATEN : **SUDOCO**. La base de données pour le site du Gâtinais a été remplie durant l'été 2012, une formation des chargées de missions s'avère nécessaire pour la mettre à jour en 2015.
- La dernière **lettre d'information** est parue en septembre 2012 (lettre n°8). Elle avait été diffusée aux membres du COPIL, aux communes, propriétaires, partenaires, etc. La lettre d'information n°9 est rédigée et paraîtra début 2015 (la dernière version est disponible en annexe 5, des modifications seront probablement encore apportées).
- Lors du premier chantier nature réalisé avec les étudiants de TECOMAH, une journaliste a été contactée et un article est paru dans la République du Centre (Annexe 4).

5.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Cette année plusieurs partenaires potentiels ont été sollicités dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 :

- **Eric SIL** (éleveur) : cet éleveur a été contacté dans le cadre d'un projet de contrat Natura 2000 pour mettre en place du pâturage ovin sur les pelouses calcaires ;
- **Gâtinais Bois Energie, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)** : Mr Naudet, secrétaire bénévole de PRO NATURA IDF a pris contact avec le PNR pour étudier la possibilité de leur vendre les Pins présents sur une de leur parcelle. Une visite sur le site a été effectuée avec Nicolas Bock (PNR Gâtinais) et Mr Sallé (directeur de la SCIC).
- **L'école TECOMAH** : un partenariat a été établi avec l'école afin de réaliser des chantiers nature avec leurs étudiants dans le cadre de leur formation, ainsi que des interventions en salle ou sur site pour leur présenter la démarche Natura 2000.

5.3.Organisation de réunions d'information ou de manifestation

- 8 avril : suite à la free party qui a eu lieu le 5 avril sur les pelouses du sous-site les Rochettes, une visite des parcelles concernées a été réalisée avec un expert en botanique (Alain Fontaine) qui avait plus de recul pour évaluer l'impact de l'événement.
- 24 juillet : une rencontre avec Mme Sil et Mr Naudet a été organisée pour leur présenter le projet d'écopâturage sur la parcelle de PRO NATURA IDF.
- 11 août : une réunion a été organisée avec Mr Dequeant pour lui présenter la charte Natura 2000 et faire un point sur les chantiers nature.
- 10 septembre : une rencontre sur le site avec Mr Dequeant a permis de programmer les chantiers nature de cet hiver et de lui présenter les parcelles concernées.
- 24 septembre : un rendez-vous a été pris avec Mme Provenchère, propriétaire de plusieurs parcelles sur le site, pour lui présenter la charte et faire le point sur ses parcelles.
- 26 septembre : une soirée « prospection nocturne hétérocères » a été organisée par une bénévole de l'association sur le sous site l'Eglise à Valpuseaux. Cette animation était à destination du grand public. Ce fut l'occasion de rencontrer des habitants de Valpuseaux, notamment deux élus municipaux. Ils se sont avérés très intéressés par la démarche et nous sommes restés en contact. Une réunion sera organisée en 2015 pour faire un point sur les actions de gestion possible (contrats/chantiers nature).
- 4 novembre : un rendez-vous avec le futur propriétaire (Mr Moreau) d'une parcelle actuellement gérée dans le cadre d'un contrat, a permis de lui présenter la démarche Natura 2000.
- 6 novembre : un rendez-vous a été pris avec un propriétaire possédant des parcelles sur le sous-site la Haye Thibaut à Champmotteux (Mr Herblot) pour faire un point sur les possibilités de gestion de ses parcelles.
- 27 novembre : une rencontre avec le Maire de Champmotteux a été organisée afin de lui présenter les enjeux du site Natura 2000 et les possibilités pour la commune de s'engager dans la démarche (charte/contrat, communication,...).
- 27 novembre : une entrevue avec Mr Dequeant a permis de recueillir son témoignage sur son engagement dans la démarche Natura 2000 afin de l'insérer dans la lettre d'information et encourager les autres propriétaires à s'engager à leur tour.

5.4.Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

- 14 mars : une réunion au CBNBP a été effectuée pour présenter le site et ses enjeux dans le but d'établir un nouveau protocole de suivi des habitats.
- 27 mai : lors d'une réunion avec le CBNBP et la DRIEE, le CBNBP nous a proposé un nouveau protocole permettant d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.
- 3 juin : le protocole a été testé in situ (sous-site l'Eglise à Valpuseaux) avec l'appui de du CBNBP et la DRIEE.
- 23 septembre : la chargée de missions a participé à la journée technique sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.
- 28 novembre : une visite du sous-site La petite Vallée avec le CG91 a été effectuée pour faire un point sur la gestion.

5.5.Communication / Animation auprès des scolaires

Le 6 mars et le 13 novembre 2014, des présentations en salle des sites Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais, ont été effectuées auprès des classes de seconde et terminale du lycée horticole Saint-Nicolas d'Igny.

Le 7 juillet, une présentation de la démarche Natura 2000 a été réalisée sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, à une classe de seconde de l'école TECOMAH.

5.6.Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Du 1^{er} au 4 juillet, la chargée de missions a suivi un stage sur la détermination des hétérocères à Nans-sous-Sainte-Anne (25).

Le 28 août, elle a participé à un inventaire botanique sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne avec Alain Fontaine et Camille Guérin (PNR Gâtinais).

Le 2 septembre, elle a participé à un inventaire des hétérocères sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne avec Gérard Luquet.

Le 12 septembre, la chargée de missions a accompagné la nouvelle chargée de missions en charge de l'animation du site de la Haute Vallée de la Juine lors d'un rendez-vous avec un propriétaire pour discuter des projets de gestion sur ses parcelles.

Du 7 au 9 octobre, elle a suivi une formation proposée par l'Aten sur le thème « animation des sites Natura 2000 ».

Le 13 octobre, elle a participé à une visite avec les services de l'état sur le site de la Haute Vallée de la Juine.

Le 18 novembre, elle a participé à la journée technique d'échanges du réseau Natura 2000 en Île-de-France.

Le 4 décembre, elle a assisté au COPIL du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne. En effet, les enjeux des deux sites se rejoignent et ils sont sur un même territoire, c'est pourquoi les échanges lors de cette réunion furent très enrichissants.

VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune action particulière cette année.

VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1. Organisation de la gouvernance du site

a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Une réunion du comité de pilotage avait eu lieu le 13 janvier 2014, et la dernière s'est déroulée le 2 décembre 2014. Lors de ce COPIL un bilan des actions menées en 2014 a été établi et les perspectives pour l'année 2015 ont été présentées. Une demande de modifications de la fiche mesure numéro 7 (gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts) a été votée et validée par l'ensemble des participants.

Le prochain COPIL sera probablement organisé en avril, afin qu'une présentation des travaux réalisés dans le cadre des contrats puisse être effectuée directement sur le site.

b. Animation de groupes de travail

- 7 janvier 2014 : une visite du sous-site « la petite Vallée » situé à Puiset-le-Marais a été organisée avec Jean-Philippe Falétic et Gabriel Da Costa (du Conseil Général de l'Essonne) ainsi que l'ONF et le CBNBP. Au cours de cette visite, les travaux de gestion prévus en 2014 ont été discutés en concertation avec les différents acteurs. Cette visite était l'occasion d'échanger avec le CG91, propriétaire et gestionnaire du site, et de veiller à ce que la gestion prévue respecte les objectifs du Docob.
- 26 août : une visite a été organisée avec Mr Bock (PNR Gâtinais) et Mr Naudet pour étudier la faisabilité du projet de coupe des Pins sur la parcelle de PRO NATURA IDF. Les conclusions de cette visite étaient positives.

c. Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la DDT et de la DRIEE.

- 8 avril : une visite du site concerné par la rave party avec la DDT et la DRIEE a été réalisée.
- 8 juillet : une sortie sur les pelouses du Gâtinais avec la DDT et DRIEE a permis de faire le point sur la gestion effectuée durant l'hiver.
- 12 septembre : une réunion « chartes et contrats N2000 » a été organisée avec la DDT pour faire le point sur les signatures de chartes, les contrats en cours et les projets de contrats.
- 3 octobre : une visite sur le site avec la DDT et la DRIEE a été organisée pour discuter de la gestion en cours et des projets de gestion ainsi que des difficultés rencontrées.

7.2. Gestion administrative et financière

Suite à une candidature spontanée pour un stage de seconde, une stagiaire a été recrutée pour une période d'un mois, pour participer à diverses missions au sein de l'association. Elle a notamment participé aux suivis reptiles mis en place sur les sites Natura 2000.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs imprimeurs pour l'impression de la lettre d'information n°9.

Aucun autre collaborateur n'a été recruté pour soutenir les actions menées sur les pelouses calcaires du Gâtinais. L'animation du site Natura 2000 n'a pas nécessité l'élaboration de marchés publics ou d'appels d'offres.

7.3. Compléments ou mise à jour du Docob

La dernière actualisation du Docob date de novembre 2012. Cependant, des modifications vont prochainement être réalisées en ce qui concerne :

- le suivi écologique : ajout du protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire ;
- la fiche action n°7 « gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » : extension des dates de pâturage (avec avis de l'animateur Natura 2000) et précision du chargement maximal autorisé. Ces modifications ont été validées lors du COPIL du 2 décembre 2014.

7.4. Elaboration de la charte

Aucune modification n'a été apportée au contenu de la charte en 2014. La mise en page avait été revue en 2013.

7.5. Autres actions

Aucune autre action en 2013.

VIII. Synthèse

La gestion administrative représente la principale part d'activité, avec environ 50% du temps consacré à cette activité (Fig. 9). Il serait préférable de voir cette activité diminuer, notamment au profit du suivi scientifique qui représente la plus faible part de l'activité. Ceci s'explique par le fait que le suivi botanique n'a pas été réalisé, puisque nous étions dans une phase d'élaboration et de test d'un nouveau protocole qui permettra d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Ce dernier sera alors appliqué en 2015 et des suivis lépidoptères devraient également être mis en place.

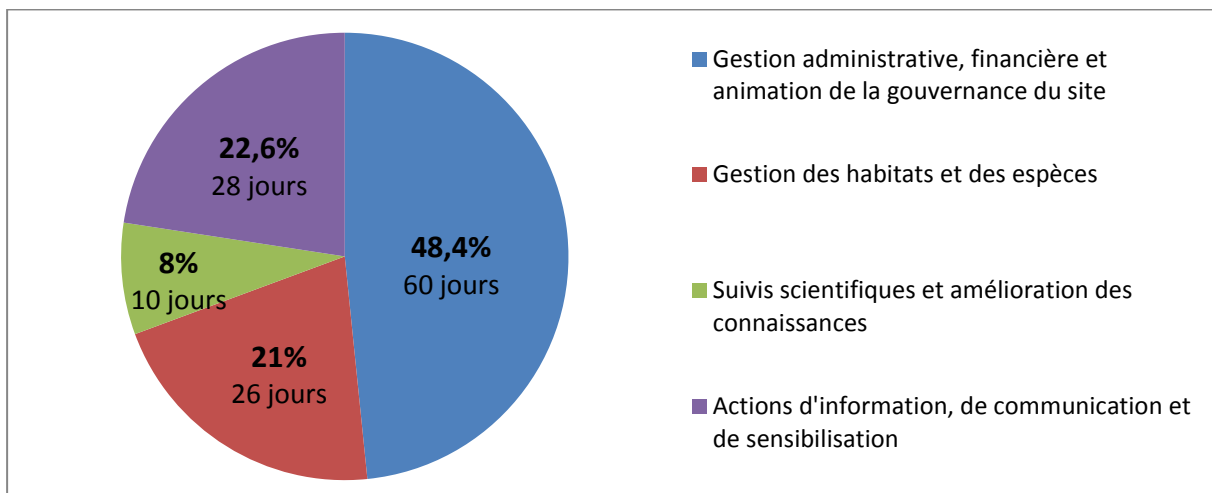


Figure 9. Répartition des différentes phases d'animation en 2014.

D'autres actions pourraient être menées sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais, en particulier des actions de communication/sensibilisation et de gestion. Cependant, la division du site en plusieurs sous-sites, eux-mêmes répartis entre plusieurs propriétaires, rend les démarches difficiles. Peu de propriétaires sont en effet prêts à s'engager pour restaurer ou préserver le milieu que cela soit dans le cadre de la charte Natura 2000 ou via la contractualisation. C'est pourquoi les chantiers nature se multiplient. Les résultats de ces chantiers sont très intéressants d'un point de vue écologique, et permettent également de mener des actions de sensibilisation, notamment auprès des lycéens. Par ailleurs, plusieurs projets de communication auprès des communes sont en cours de réflexion. Trois sorties nature seront organisées sur les communes de Champmotteux, Gironville-sur-Essonne et Valpuseaux pour faire découvrir aux habitants le site Natura 2000. De nouveaux propriétaires ont également été contactés. Ces rencontres donnent quelques pistes intéressantes pour mettre en place de nouvelles actions de gestion (contrats et chantiers nature).

IX. Annexes

Annexe 1. Les différents indicateurs.

Annexe 2. Le panneau de présentation du site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais posé dans le cadre d'un contrat.

Annexe 3. Exemple d'un compte-rendu des chantiers nature « organismes de formation et bénévoles » 2014.

Annexe 4. Article paru dans la République du Centre suite au chantier nature organisé avec l'école TECOMAH.

Annexe 5. Projet de la lettre d'information n°9 (dépliant 3 volets).

Annexe 1. Les différents indicateurs.

Axe de travail	Sous-axe de travail	Indicateur de moyens (jours/an)	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricoles – non forestiers et marins	8	3 contrats Natura 2000 en cours : suivi des actions de gestion et assistance du propriétaire pour les démarches administratives. 2 projets de contrats : contrat « gestion pastorale » et contrat « fauche mécanique avec exportation » : rencontres des propriétaires et d'un prestataire pour le pâturage. Au total, 5 propriétaires contactés et rencontrés au sujet des contrats.
	Animation des MAE	-	-
	Animation des chantiers nature	14	3 chantiers « organisme de formation » 5 chantiers « bénévoles » en 2014 (et 2 chantiers programmés en janvier et février 2015)
	Animation de la charte Natura 2000	1	5 propriétaires démarchés mais aucune signature de charte en 2014.
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	-	-
	Animation foncière	3	2 réunions organisées et une phase de réflexion
Assistance à l'application du régime	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	1	1 projet sur lequel l'animatrice a apporté des conseils et des données du DOCOB : Coupe des pins sylvestres sur l'ensemble d'une parcelle appartenant à PRO NATURA IDF pour limiter la colonisation des milieux

d'évaluation des incidences			ouverts par les pins et donc lutter contre la fermeture du milieu. Les objectifs du projet allant dans le sens du DOCOB, il a été conclu que le projet n'avait pas d'impact néfaste pour les habitats d'intérêt communautaire.
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	Suivis scientifiques et techniques	10	Suivis « reptiles » : 8 plaques posées et visitées 7 fois. Suivi ponctuels de la flore et de la faune (lépidoptères) Test d'un nouveau protocole de suivi des habitats d'intérêt communautaire (en collaboration avec le CBNBP et le soutien de la DRIEE) : 2 visites Veille écologique (plus d'une trentaine de visites)
Information, communication et sensibilisation*	Création / mises à jour d'outils de communication, médias	5	Mise à jour des sites web. Rédaction d'une nouvelle lettre d'information qui paraîtra en 2015.
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	1	- Mr Sil, éleveur de moutons. - le Parc Naturel Régional du Gâtinais (avec l'aide de Mr Naudet, secrétaire bénévole de PRO NATURA IDF) - l'école TECOMAH : un nouveau partenariat
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	4	Organisation de 10 réunions
	Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire	5	5 participations à des réunions ou manifestations
	Communication / animation auprès des scolaires	7	3 animations auprès des scolaires (+ temps de préparation)

	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	13	8 participations dont 2 formations suivies.
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	-	
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de COPIL	6	2 COPIL en 2014 (le premier avait pour but de faire le point sur l'animation en 2013).
	Animation de groupes de travail	1	2 réunions
	Réunions ou rencontre avec les services de l'état	3	Concertations régulières par mail ou appel téléphonique. 3 visites des terrains et une réunion en salle.
	Suivi de la mise en œuvre du Docob et bilans annuels	50	-
	Compléments ou mise à jour du Docob	-	Prévus pour 2015.
	Elaboration de la charte	-	-

* Dans ce tableau, certains éléments appartiennent à deux catégories, notamment dans la partie « information, communication et sensibilisation » et la partie « gestion des habitats et des espèces » (par exemple : une réunion d'information peut-être liée à la contractualisation). Il est donc normal que le nombre de jours soit différent de celui figurant dans la « synthèse » du rapport. De plus, le tableau comprend 6 catégories alors que le diagramme en « synthèse » ne considère que 4 phases d'animation.

Annexe 2. Le panneau de présentation du site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais posé dans le cadre d'un contrat.

Bienvenue sur Le Site Natura 2000 des Pelouses Calcaires du Gâtinais !

QU'EST CE QUE LE RÉSEAU « NATURA 2000 » ?

C'est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent. Les objectifs sont de concilier la protection de la nature et les activités socio-économiques.

LE RÉSEAU N2000 EN CHIFFRES

- ☞ 18 % du territoire européen
- ☞ 13 % du territoire français soit 1753 sites
- ☞ 34 sites en Ile de France, dont 10 sites en Essonne

LES RICHESSES NATURELLES DES PELOUSES

Si vous êtes attentifs vous pourrez apercevoir : 495 espèces de papillons (dont 12 protégées en Ile de France !), 32 espèces de sauterelles et criquets, des oiseaux, des mammifères, des reptiles... mais aussi plus de 250 espèces de plantes, dont 24 espèces d'Orchidées !

☞ **Nombre de ces espèces sont protégées, soyez vigilants...**

LE SITE NATURA 2000 DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

Le site Natura 2000 sur lequel vous vous trouvez a été désigné en 2005 afin de protéger les milieux pelouses calcaires. Il est constitué de 11 sous-sites, répartis sur 6 communes.

VOUS ÊTES SUR DES PARCELLES PRIVÉES !!!

Les terrains appartiennent à des propriétaires privés, à des communes, au Conservatoire d'Espace Naturel : ProNatura Ile de France ou au Conseil Général de l'Essonne (Espaces Naturels Sensibles).

CES MILIEUX SONT FRAGILES... PROTÉGEONS LES !

Naturellement peu abondantes, ces pelouses ont été créées par l'homme (déboisement) puis entretenues par le pâturage. Depuis ces dernières décennies, l'abandon des pratiques traditionnelles entraîne un reboisement naturel des parcelles. La faune et la flore remarquables de ces milieux ouverts disparaissent ainsi au profit d'espèces plus communes...

Pâturage sur le site de Puiset-le-Marais - ENS

Malheureusement, d'autres menaces pèsent sur ces habitats pelousiers : leur transformation en terre de culture et en boisements de production, leur destruction liée à l'aménagement du territoire ou encore la circulation de véhicules motorisés.

☞ **En Ile de France, c'est ainsi 80% des pelouses qui ont disparu en un demi-siècle !**

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES ?

Si vos parcelles sont situées à l'intérieur du site, vous pouvez signer un « Contrat Natura 2000 » afin de protéger ces milieux.

LA GESTION DE CES MILIEUX

Gyrobroyage avec exportation sur le site des Rochettes

Natura 2000 permet de mettre en place une gestion visant à protéger ces pelouses. Les actions répondent aux objectifs du DOCOB : Document d'Objectif du site (le plan de gestion).

Ainsi pâturage, fauche, gyrobroyage, coupe d'arbres, sont régulièrement mis en place avec les propriétaires volontaires. L'État et l'Europe (fonds FEADER) cofinancent les travaux. Depuis 2005, c'est ainsi plus de 30 ha qui ont été contractualisés !

QU'EST CE QU'UNE « PELOUSE CALCAIRE » ?

Une pelouse calcaire, aussi appelée « pelouse sèche » est une formation herbacée rase qui se développe dans des endroits chauds et secs. Le sol y est superficiel, filtrant et pauvre (comporte peu de matière organique).

La conservation de ce site naturel repose sur la compréhension et la participation de tous !!!

- ☞ Ne pas circuler avec des véhicules motorisés
- ☞ Ne pas déposer de déchets
- ☞ Respecter les milieux naturels et les espèces

VOUS CONTACTS : Pour tout renseignement contactez la structure animatrice du site Natura 2000 : *NaturEssonne*

NaturEssonne - 10 place Beaumarchais - 91600 Savigny sur Orge - Tél: 09.54.96.54.47

Conception : Marie-Essoine - Solène SOULAS - 2013 - Crédit photos : O. CLOUT, G. HALDENMANN, M. LAPRAT, S. SOULAS - Impression : Numere Print Services



Figure 3. Cartographie des habitats en 1998 (DOCOB)



Figure 4. Vue aérienne en 2011 (Geoportail)

OBJECTIFS DES CHANTIERS

Sur la cartographie des habitats, disponible dans le Document d'Objectifs, la zone d'intervention correspond à une zone qui était complètement ouverte lors de la délimitation du site Natura 2000 en 1998. En effet, deux habitats y étaient principalement présents : pelouse calcaire mésotrophile du Mesohorion et outlets calcicoles (Fig.3). Alors que sur une vue aérienne plus récente, on constate que le milieu s'est fortement dégradé car les zones de pelouses ont été en partie colonisées par les pins et d'autres ligneux (Fig. 4).

Par ailleurs, quelques Genévriers (*Juniperus communis*) présents sur cette parcelle étaient envahis et avaient besoin d'être dégagés pour se développer correctement (Fig. 5).



Figure 5. Un Genévrier prisonnier d'autres ligneux.

Les objectifs de ces « chantiers nature » étaient multiples.

- **Objectifs écologiques :**
Les actions de gestion effectuées visaient à restaurer et entretenir les pelouses calcicoles. Afin de ré-ouvrir le milieu des coupes de ligneux ont été effectuées puis les déchets ont été exportés.
- **Objectifs pédagogiques :**
La réalisation de ces actions de gestion par des élèves de l'école TECOMAH permet de contribuer à leur formation en leur donnant l'occasion de s'exercer dans des conditions concrètes. Et pour finir cela permet d'associer l'école à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et de mener des actions de sensibilisation et de communication sur le sujet (cf annexe).

RESULTAT

Vue d'ensemble

Avant le chantier 1



Après le chantier 1



Après le chantier 2



Après le chantier 3



Avant les chantiers



Après le chantier 2



Après le chantier 3





Exportation des déchets

Afin de limiter l'enrichissement du sol, les déchets végétaux présents au sol ont été ramassés et évacués hors de la placette.



CONCLUSION

Grâce au sérieux et à la motivation des élèves de TECOMAH et des bénévoles, la zone a pu être en partie ré-ouverte. Les élèves mineurs n'étant pas autorisés à utiliser une tronçonneuse, les arbres d'un diamètre trop important n'ont pu être coupés. Le deuxième et le troisième chantier organisés avec des bénévoles de l'association NaturEssonne a donc été organisé afin de compléter les actions réalisées lors du premier.

Mais le travail ne s'arrêtera pas là ! Face à l'état de dégradation de certaines zones, des actions de gestion devront probablement être mises en place les hivers prochains pour favoriser la reconstitution de la pelouse d'origine.



Annexe 4. Article paru dans la République du Centre suite au chantier nature organisé avec l'école TECOMAH.

■ CHAMPMOTTEUX

Premier chantier nature pour des élèves de seconde pro



ENCORE. Élèves, bénévoles et professeurs vont renouveler leur partenariat lors d'un prochain chantier nature, à Saclas.


Déboiser les pelouses calcicoles pour sauvegarder les espèces caractéristiques du milieu. C'est l'objectif des chantiers nature réalisés plusieurs fois par an par l'association Natur'Essonne sur des sites classés Natura 2000 dans le Sud-Essonne.

L'association d'études et de protection de la nature a convié, pour la première fois, les élèves de seconde pro Gestion des milieux naturels et de la faune scolarisés au campus de Tecomah à Jouy-en-Josas à participer à l'un d'entre eux sur les hauteurs de Champmotteux.

« Ce sont des travaux pratiques par rapport à ce qu'on leur apprend en classe », ont expliqué Emmanuelle Guyot et Philippe Marqueyssat, leurs professeurs de technologie professionnelle. « Cela va favoriser la cohésion du groupe, le sens de l'effort et l'esprit d'équipe. ».

Toute la journée, les élèves ont coupé des arbres et débroussaillé, encadrés par deux bénévoles et par Lucile Ferriot et Estelle Duchemann, deux chargées de mission « environnement » de l'association. « Je suis très satisfaite car ils étaient très motivés et ont bien travaillé », s'est félicitée Lucile. ■

Annexe 5. Projet de la lettre d'information n°9 (dépliant 3 volets).



NATURA 2000
Lettre d'information n°9, 2014

Le site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais

SOMMAIRE


- ❖ Actualités
 - Les contrats
 - Témoignage
 - Les chantiers nature
 - Suivis scientifiques
- ❖ Perspectives
 - Les projets de contrats
 - Communication

Editorial

Les pelouses calcaires constituent des éléments de diversité paysagère contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'intérêt touristique du territoire. Ces habitats naturels comptent parmi les plus riches en nombre d'espèces animales et végétales mais aussi parmi les plus menacés actuellement en France et en Europe.

Autrefois pâturées par des moutons, ces pelouses étaient maintenues ouvertes. Avec l'abandon des pratiques pastorales, celles-ci se reboisent progressivement et on assiste à une perte de biodiversité importante... C'est pourquoi il est nécessaire d'agir pour conserver ces milieux. Des actions de restauration et d'entretien des pelouses calcaires sont menées dans le cadre des contrats Natura 2000. Complétées par les chantiers nature, ces actions portent leurs fruits. La dynamique Natura 2000 est maintenant bien enclenchée et la structure animatrice, NaturEssonne, en remercie tous les acteurs.

Jean-Claude Duval, Président de l'association NaturEssonne




LOCALISATION

Situé au sud de l'Essonne, le site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais s'étend sur plus de 300 hectares.

Communes concernées :

- Gironville-sur-Essonne
- Puiset-le-Marais
- Champmotteux
- Valpuseaux
- Maisse



Actualités

LES CONTRATS NATURA 2000

Depuis 2006, 6 contrats ont été signés pour gérer et préserver les pelouses calcicoles ! En 2014, 3 contrats sont encore en cours, les trois premiers étant arrivés à échéance.



Fauche mécanique avec exportation

- **Contrats n°4 et 5 (signés en 2011 et 2012) :** Ces deux contrats ont permis de gérer 4,7 ha et 14,2 ha (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches », « Les Chesneaux », « la Vallée aux Morts » et « la Haye Thibaut », à Gironville-sur-Essonne et Champmotteux).

Objectifs : Maintenir les milieux ouverts.

Sans intervention les pelouses sont colonisées par une végétation ligneuse et évoluent progressivement vers un état boisé. Les actions de fauche mécanique permettent de limiter le développement des fourrés arbustifs et de favoriser la présence d'une végétation typique des pelouses calcaires.

Information et protection

- **Contrat n°6 (signé en 2013) :** Pose de 8 panneaux d'information et de 6 barrières (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches » et « les Chesneaux », à Gironville-sur-Essonne).

Objectifs : Informer le public sur les intérêts du site Natura 2000 et sa gestion, et limiter l'accès aux parcelles (pour éviter toute dégradation des milieux naturels).



TEMOIGNAGE

Entrevue avec Jean-Yves Dequeant, propriétaire de plusieurs parcelles incluses dans le site Natura 2000 et signataire des trois contrats en cours

➤ *Comment avez-vous été associé à la démarche Natura 2000?*

J.-Y. D. : Quand je me suis installé ici en 2009, je ne savais pas que ces parcelles faisaient partie d'un site Natura 2000. J'ai participé à une sortie nature organisée sur le site par la structure animatrice et c'est à ce moment là que j'ai découvert Natura 2000 et les intérêts écologiques de mes parcelles.

➤ *Etiez-vous déjà sensibilisé à la démarche Natura 2000? Et à la gestion des pelouses calcicoles?*

J.-Y. D. : Non, je ne connaissais pas Natura 2000 et encore moins les pelouses calcicoles!

➤ *Pourquoi avez-vous accepté de vous engager dans le cadre d'un contrat?*

J.-Y. D. : J'aime la nature et j'ai eu un véritable coup de cœur en découvrant ces paysages exceptionnels! Et la zone est juste à côté de chez moi, alors quand j'ai pris connaissance de ce que je pouvais faire pour préserver ces milieux, j'ai très vite été convaincu de l'intérêt de m'engager.

➤ *Etes vous satisfait de votre engagement?*

J.-Y. D. : Je suis globalement satisfait bien que les démarches administratives aient pris un peu de temps au départ. J'ai été bien aidé et suivi dans ces démarches par la structure animatrice et la DDT 91, et les frais engagés ont été remboursés dans les délais.

➤ *Pensez vous signer d'autres contrats pour continuer à entretenir les pelouses calcaires?*

J.-Y. D. : Oui, je souhaite me réengager car mon expérience est positive et les résultats encourageants!

LES CHANTIERS NATURE

Le principe

Lorsque la gestion via les contrats Natura 2000 n'est pas possible, la structure animatrice organise des chantiers nature avec des adhérents qui viennent travailler bénévolement pour la restauration et l'entretien des pelouses.

Depuis 2010, un partenariat avec le lycée privé Saint-Nicolas d'Igny a permis de réaliser de nombreux chantiers, avec plus de moyens (nombre de participants et matériel). C'est également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'importance de préserver ces milieux et de les impliquer dans la gestion des milieux naturels. Ces actions sont généralement médiatisées, ce qui permet de communiquer plus largement sur le sujet et de valoriser le travail du lycée.

Nouveau partenariat avec l'école TECOMAH

En 2014, un nouveau partenariat a été établi avec l'école TECOMAH basée à Jouy-en-Josas. Le premier chantier dans le cadre de ce partenariat a eu lieu en octobre sur le sous-site la Haye Thibaut et le résultat est très satisfaisant. C'est donc avec grand plaisir que nous renouvelerons cette opération l'année prochaine!

CHAMPNOTTEUX

Premier chantier nature pour des élèves de seconde pro



ENCORE. (Avec bénévoles et professeurs vont renouveler leur partenariat lors d'un prochain chantier nature, à Soisy.

Défricher les pelouses calcaires pour sauvegarder les espèces caractéristiques du milieu. C'est l'objectif des chantiers nature réalisés plusieurs fois par an par l'association Naturosoyenne sur des sites classés Natura 2000 dans le Sud-Essonne.

L'association d'études et de protection de la nature a convié, pour la première fois, les élèves de seconde pro Gestion des milieux naturels et de la faune scolarisés au campus de Tecomah à Jouy-en-Josas à participer à l'un d'entre eux sur les hauteurs de Champnotteux.

« Ce sont des travaux

peutiques par rapport à ce qu'on leur apprend en classe », ont expliqué Emmanuelle Guyot et Philippe Marquessat, leurs professeurs de technologie professionnelle. « Cela va favoriser la cohésion du groupe, le sens de l'effort et l'esprit d'équipe ».

Toute la journée, les élèves ont coupé des arbres et débroussaillé, encadrés par deux bénévoles et par Lucile Perriot et Estelle Duchemann, deux chargées de mission « environnement » de l'association. « Je suis très satisfaite car ils étaient très motivés et ont bien travaillé », s'est félicitée Lucile.

Avant



Après



Les chantiers nature ayant lieu l'hiver pour limiter le dérangement des cycles de vie de la faune et de la flore, une sortie sur le site à la belle saison avec les élèves sera réalisée afin de leur montrer plus concrètement l'intérêt écologique des pelouses calcaires.

Le saviez-vous?

Depuis maintenant 4 ans sur la commune de Puiset-le-Marais, sur le sous-site « la petite Vallée », également classé Espace Naturel Sensible, un entretien des pelouses calcaires via le pâturage est mis en place par le Conseil Général de l'Essonne. Cette année, 220 moutons et 40 chèvres ont pâturé sur les pelouses à la fin de l'été durant quelques jours! Avec un pâturage aussi intense, il y a peu de zones non pâturées et la gestion semble plutôt efficace car une flore plus diversifiée et caractéristique des pelouses a fait son apparition aux printemps derniers! Les objectifs étant atteints, il a été décidé de laisser la nature se reposer tout en surveillant son évolution pour intervenir à nouveau lorsque cela sera nécessaire.



SUIVI SCIENTIFIQUE

Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Avec l'appui du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et de la DRIEE, un nouveau protocole de suivi des habitats a été élaboré et testé en 2014. Ce protocole permettra d'une part de suivre l'évolution des habitats sur les parcelles gérées pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion, et d'autre part de surveiller l'évolution des pelouses ne bénéficiant d'aucune intervention.

Suivi reptile

Pour la première fois sur le site, un suivi reptile a été mis en place. Au moyen de plaques noires en caoutchouc absorbant la chaleur la journée et la diffusant la nuit, trois espèces ont été identifiées sur le site en 2014 : le Lézard vert, l'Orvet fragile et la Coronelle lisse.



Lézard vert



Orvet fragile



Coronelle lisse

Perspectives

PROJETS DE CONTRATS

Le pâturage au goût du jour !

Un premier propriétaire, PRO NATURA IDF, est prêt à tenter l'expérience et à laisser pâturer les moutons d'un éleveur local sur sa pelouse dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ce projet devrait se concrétiser en 2015 ou 2016...

PRO NATURA Ile de France, qu'est-ce que c'est?

C'est une association dont l'objet est d'être un conservatoire des espaces naturels en Ile-de-France. Grâce aux dons, PRO NATURA IDF peut acquérir des espaces naturels afin de les préserver. A ce jour, l'association est propriétaire de plus de 200 hectares en Seine et Marne et en Essonne.



Nostalgie et espoir...

Plusieurs propriétaires ayant grandi et vécu autour du site Natura 2000 disent « Ah, si j'étais plus jeune... je remettrais des moutons sur les pelouses pour les entretenir! Car le milieu évolue et pas dans le bon sens... ». Une gestion des pelouses via le pâturage pourrait faire l'objet d'un contrat. Pour l'instant ces propriétaires ne sont pas encore prêts à s'engager dans un contrat Natura 2000 mais l'idée fait son chemin!...

COMMUNICATION

Mieux connaître pour mieux protéger

Des sorties nature seront organisées pour les grands et les petits afin de présenter le site Natura 2000 et ses enjeux écologiques. Ces sorties seront à destination du grand public, en particulier des habitants des communes concernées.



Sorties nature :

« A la découverte du site Natura 2000 »

Tenez-vous informés auprès des mairies de Champmotteux,
Gironville-sur-Essonne et Valpuiseaux !



Site internet

N'hésitez pas à consulter le site internet des sites Natura 2000 les pelouses calcaires de l'Essonne :

<http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/>

Sans vous, rien n'est possible!

Qui peut participer à la démarche Natura 2000?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000 peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité (qu'il soit agriculteur, forestier, particulier, collectivité ou association).

Comment s'engager dans la démarche Natura 2000?

Essentiellement basée sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

➤ La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. La signature de la charte ouvre le droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. L'engagement souscrit porte sur 5 ans.

➤ Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 sont également signés pour une période de 5 ans. Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels. L'aide peut aller jusqu'à 100% des dépenses engagées.

Comment procéder?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur le site des pelouses calcaires du Gâtinais doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.



CONTACTS

NaturEssonne



Contact : Lucile Ferriot (Animatrice Natura 2000)
Adresse : 10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge
Tel : 09.54.96.54.47.
Mail : lucile.ferriot@naturessonne.fr
Site : www.naturessonne.fr

DRIEE Ile-de-France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)

Site : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>



DDT 91 (Direction Départementale des Territoires)

<http://www.essonne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/Direction-Departementale-des-Territoires>



Crédits

Texte : Lucile Ferriot
Crédits photos : Lucile Ferriot & Jean-Pierre Morizot
Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé, par Rubrik C.